

# PERSPECTIVES

« La réputation  
de notre pays est  
en jeu »

Page 4

Campagne 2016 :  
Prendre ses res-  
ponsabilités –  
renforcer la justice

Page 5



PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÊME

**Chères lectrices, chers lecteurs,**

**« Prendre ses responsabilités – renforcer la justice », telle est la devise de notre campagne œcuménique de cette année, qui s'intéresse plus précisément à la filière de l'or. Objectif : montrer de quelle manière les pratiques des multinationales détruisent l'environnement et les moyens de subsistance des populations du Sud.**

**Avec d'autres, nous recueillons des signatures pour l'initiative « Pour des multinationales responsables », qui veut précisément éviter ces dérives. Cette initiative n'est pas dirigée contre l'économie ou les entreprises suisses.**

**Au contraire : elle vise à soutenir les firmes et les modèles économiques qui assument déjà leurs responsabilités écologique et sociale. Un modèle viable uniquement si les autres entreprises, actionnaires et investisseurs acceptent également de reconnaître que les coûts engendrés par le respect des droits humains et la protection de l'environnement sont légitimes. Pour ce faire, il faut adopter des dispositions légales, première étape vers une prise de conscience de la valeur inestimable de l'être humain et de l'environnement. C'est là l'objectif ultime de l'initiative.**



**Patrick Renz, directeur d'Action de Carême**  
**Bernard DuPasquier, directeur**  
**de Pain pour le prochain**

#### CONTENU

**BURKINA FASO**  
**« C'est le travail d'une**  
**vie détruit en un jour »**

Page 6

**RD CONGO**  
**Le pouvoir**  
**de l'information**

Page 8

**ACTUEL**  
**Spéculation alimen-**  
**taire : on ne joue pas**  
**avec la nourriture**

Page 9

Impressum :  
Une publication de *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*, 2016  
Rédactrice en chef : Pascale Schnyder (pst)  
Rédaction : Isolda Agazzi (ia), Patricio Frei (frp), Johanna Monney (jom)  
Mise en page et réalisation : Craftit Kommunikation, Zurich  
Travail sur les photos : Schellenberg, Pfäffikon (ZH)  
Impression : Imprimeries Kyburz, Dielsdorf  
Tirages : 4000 allemand / 1500 français  
Parait quatre fois par an  
Prix : CHF 5.- par donateur/donatrice  
sont utilisés pour l'abonnement  
Contact : *Pain pour le prochain*, ppp@bfa-ppp.ch, 021 614 77 17  
*Action de Carême*, actiondecareme@fastenopfer.ch, 021 617 88 81

# « J'ai vécu cela comme un déni démocratique ! »

**Pourquoi lancer une initiative populaire sur les multinationales responsables ? Parce que le processus parlementaire a atteint ses limites. La preuve par l'un des moments les plus à suspense vécus sous la coupole du Palais fédéral.**



Un jeu dans l'ombre a renversé la décision du Parlement d'introduire une obligation de diligence pour les entreprises.

11 mars 2015 : un débat inédit a lieu au Conseil national. Ursula Haller (PBD) vient de présenter une motion qui demande au Conseil fédéral d'introduire une obligation de diligence en matière de droits humains et d'environnement pour les entreprises. Fait remarquable : bien qu'elle soit combattue par les grandes associations économiques (Economiesuisse, SwissHoldings), elle bénéficie du soutien indirect de John Ruggie en personne (l'ex-représentant spécial des Nations Unies pour les entreprises et les droits humains), qui a accepté la diffusion de sa lettre au Conseil fédéral, où il recommande l'adoption de ladite motion. Convaincus que le monde change et que les entreprises doivent s'adapter, des représentants de l'économie helvétique, comme Nick Beglinger (swisscleantech), Dominique Biedermann (Ethos) et Stéphane Graber (Swiss Trading and Shipping Association) ont signé une lettre distribuée aux parlementaires pour soutenir la motion.

## « J'étais écœurée ! »

Et cela marche : surmontant le traditionnel clivage gauche – droite, la motion est acceptée par 91 voix contre 90, avec la voix prépondérante du président du Conseil, Stéphane Rossini (PS). Mais c'était sans compter avec la pression des mauvais perdants, les lobbies économiques. En fin de séance, un nouveau vote est demandé par Elisabeth Schneider-Schneiter : certains membres de son parti (PDC) auraient pres-

sé sur le mauvais bouton. Plusieurs PDC et PLR sont alors sagement rentrés dans les rangs et la motion est finalement rejetée par 95 voix contre 86. « J'ai vécu cela comme un déni démocratique, j'étais écœurée ! » s'indigne Francine John-Calame, jointe par téléphone au Palais fédéral le dernier jour de son mandat.

La Suisse n'avait jamais été aussi proche d'un tournant significatif en matière de responsabilité des entreprises. « En décidant de faire passer les intérêts économiques avant les droits humains et la protection de l'environnement, la Suisse continue sur la même lancée qu'elle poursuit depuis des décennies », analyse Chantal Peyer, responsable d'équipe et du dossier « économie éthique » à *Pain pour le prochain*. « Il est également devenu clair que nos revendications ne pourraient pas trouver d'issue positive par la voie parlementaire », poursuit Chantal Peyer, qui s'est fortement engagée sur ces questions au sein d'une large coalition d'organisations de la société civile. Le 21 avril de l'année dernière, *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*, avec 70 autres organisations, ont lancé l'initiative « Pour des multinationales responsables. » — *Isolda Agazzi*

# « La réputation de notre pays est en jeu »

**Lucrezia Meier-Schatz, présidente du Forum de fondation d'Action de Carême et conseillère nationale (PDC) a quitté le Parlement en automne dernier. Elle fait partie de celles et ceux qui soutiennent l'initiative « Pour des multinationales responsables » et s'est engagée à Berne pour inscrire le devoir de diligence des entreprises dans la loi.**

**Vous avez été de ceux qui ont soutenu la motion Haller (voir p. 3). Comment analysez-vous ce revirement de situation ?**

Ce revirement a été des plus malencontreux, initié malheureusement par une parlementaire qui avait déjà été minorisée en commission. La démarche choisie était des plus inhabituelles : normalement une motion d'ordre est déposée dans les minutes qui suivent le vote. Or, celle-ci a été déposée une heure et demi plus tard ! Ce décalage a permis aux absents lors du vote initial de reprendre leur place, d'accepter la motion d'ordre afin de s'opposer à la motion proposée par la commission, motion soutenue rappelons-le par le Conseil fédéral.

**Pourquoi est-ce difficile d'avoir une majorité au Parlement dans ce domaine ?**

Une partie de plus en plus importante du Parlement refuse des régulations qui, selon elle, péjorent l'activité économique des entreprises. Cette majorité ignore fréquemment les ana-

lyses nationales et internationales existantes. Elle n'a, dans sa grande majorité, pas lu le rapport du Conseil fédéral et ne voit hélas pas les avantages dont peuvent profiter les entreprises et le pays en matière de réputation. Avantages soulignés aussi par le Conseil fédéral. Dès qu'il est question d'éthique, d'éthique économique, la droite et une partie des dirigeants économiques se braquent et refusent le dialogue. Peut-être parce qu'ils sont incapables de soutenir un discours éthique et d'accepter un changement de paradigme.

**Les élections d'octobre dernier ont renforcé la droite au Parlement. Quelles conséquences pour de futures intentions de rendre les entreprises plus responsables ?**

Il est difficile de répondre à cette question. Il est important de nouer très tôt le dialogue avec des membres du PLR, du PDC, du PBD afin de les sensibiliser aux enjeux et leur montrer les opportunités.



Originaire du Locle (NE) et titulaire d'un doctorat en sciences politiques, Lucrezia Meier-Schatz a siégé jusqu'en novembre dernier au Conseil national. Elle a notamment fait partie de la Commission de l'économie et des redevances. Elle préside depuis 2006 le Forum de fondation d'Action de Carême.

**Quels sont pour vous les principaux arguments qui parlent en faveur de l'initiative ?**

La réputation de notre pays est en jeu. Le Conseil fédéral a, dans son rapport du 1<sup>er</sup> avril 2015, montré les risques pour les entreprises et le pays si les milieux économiques ne réagissent pas. Le Conseil fédéral n'exige pas encore de mesures contraignantes. Rappelons simplement qu'à l'heure actuelle, les USA légifèrent (*Dodd-Frank Act*) et l'Union européenne analyse la question. La Suisse, si elle n'agit pas, sera contrainte de s'aligner, *nolens volens*. Il serait regrettable qu'elle agisse une fois de plus, comme cela a été le cas pour la place financière, sous la pression internationale !

**Les opposants craignent un affaiblissement de la place économique suisse. Que leur répondez-vous ?**

Ce discours de la peur n'est pas nouveau. Les opposants semblent intentionnellement vouloir ignorer l'attractivité de la Suisse. Les atouts de notre pays sont bien trop nombreux pour que les entreprises quittent notre pays. Les opposants n'ont aucun chiffre à l'appui de leur thèse !

**De quelle manière allez-vous poursuivre votre engagement dans ce domaine ?**

J'ai mis sur pied, il y a quelques années, un groupe de réflexion « libéral-social », réunissant des parlementaires fédéraux et cantonaux ainsi que des personnalités non parlementaires partageant nos valeurs humanistes. Ce groupe se réunit une fois par session parlementaire et s'est fixé pour objectif d'influencer le débat au Parlement, entre autres lors de la discussion sur l'initiative « Pour des multinationales responsables ».

— Interview : Johanna Monney



« Tout ce qui brille n'est pas or » : affiche de la campagne.

#### VOIR ET AGIR

## Prendre ses responsabilités – renforcer la justice

**La responsabilité et la justice sont les deux axes centraux de la campagne œcuménique de cette année. Elle nous emmène au Burkina Faso pour nous montrer l'impact de l'extraction de l'or sur les populations locales. Et nous invite à agir.**

Nous assumons tous et toutes des responsabilités dans tous les domaines de la vie : au sein de la famille, à l'école, au travail, dans le cadre des loisirs. Nous analysons les conséquences de nos actes et de nos décisions, pour nous-même et notre entourage. Que faire alors dans les cas où personne ne veut assumer une telle responsabilité ?

Un exemple : au Burkina Faso, des villageois se voient privés de

leurs terres et forcés à déménager. Ils constatent la pollution de leurs eaux. Des conséquences parmi d'autres de l'exploitation de mines d'or par des multinationales. Aussi bien le gouvernement, les entreprises qui extraient l'or que les raffineries s'en lavent les mains. Plaque tournante du commerce international de l'or, siège des principales fondrières, la Suisse a sa part de responsabilité (voir notre dossier).

Cette année, la campagne œcuménique menée par *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*, en collaboration avec *Etre partenaires*, passe sous la loupe ces abus. Afin d'y mettre fin, les organisations, avec l'aide des paroisses, recueilleront durant la campagne des signatures pour l'initiative « Pour des multinationales responsables ». Celle-ci veut inscrire dans la loi le devoir de diligence des entreprises, afin de prévenir toute violation des droits humains et destruction de l'environnement.

#### La solidarité près de chez vous

Jusqu'à Pâques, les paroisses de Suisse aborderont ces questions de justice mondiale et de responsabilité des entreprises. De manière plus générale, il s'agira de questionner notre responsabilité à tous et toutes. Nous aurons ainsi l'occasion de nous interroger, lors de messes et de cultes par exemple, sur les rapports entre notre prospérité et la pauvreté ailleurs dans le monde. Des animations pour les jeunes leur proposeront de se glisser dans la peau d'un mineur ou d'une réfugiée. Notre invité d'Afrique du Sud donnera des conférences dans toutes les régions de Suisse romande. Il racontera l'impact des activités de l'industrie extractive sur les populations locales dans son pays. Des films et des pièces de théâtre permettront d'approfondir la problématique. Mais ce n'est pas tout : d'autres actions animeront la campagne (voir ci-contre). Objectif : recueillir des fonds en faveur de projets mis en œuvre par les trois organisations dans des pays du Sud. Des projets qui visent à défendre les droits des communautés affectées par les activités minières et à améliorer les conditions de vie des populations locales.

— Pascale Schnyder & Patricio Frei

### **Vous aussi, engagez-vous ! Quatre manières de participer à la campagne :**

#### INITIATIVE

L'initiative « Pour des multinationales responsables » est au cœur de la campagne œcuménique de cette année. Signez-la, vous aussi, et invitez vos amis, vos amis, vos proches et vos connaissances à faire de même. Vous trouverez des feuilles de signatures sur le site [www.voir-et-agir.ch/multinationales](http://www.voir-et-agir.ch/multinationales).



#### DITES-LE AVEC DES ROSES !

Le 5 mars 2016, des milliers de bénévoles des paroisses vendront des roses du commerce équitable au prix de cinq francs pièce. Le produit de cette action financera des projets d'*Action de Carême*, de *Pain pour le prochain* et d'*Etre partenaires*.



#### DU PAIN AUX SAVEURS DE SOLIDARITÉ

Achetez un « Pain du partage » dans la boulangerie de votre village ou de votre quartier. Pendant le carême, ce pain pas comme les autres vous sera proposé par plus de 600 points de vente aux quatre coins de la Suisse. Pour chaque pain vendu, 50 centimes seront versés aux projets des trois organisations. Vous trouverez le point de vente le plus proche de chez vous sur : [www.voir-et-agir.ch/pain](http://www.voir-et-agir.ch/pain)



#### JEÛNER

Toujours plus de personnes aspirent à une vie plus simple et à moins consommer. Une période de jeûne est le moment idéal pour s'apercevoir que renoncer, c'est gagner. Les paroisses organisent des groupes de jeûne durant la campagne : [www.voir-et-agir.ch/jeuner](http://www.voir-et-agir.ch/jeuner)

De nombreux événements sont organisés dans toutes les régions : [www.voir-et-agir.ch/agenda](http://www.voir-et-agir.ch/agenda)

# « C'est le travail d'une vie détruit en un jour. »

**L'histoire d'Inoussa Ouédraogo en est la preuve éclatante : *Action de Carême* agit efficacement, là où son soutien est nécessaire. Si seulement ses terres n'avaient pas été coupées en deux en janvier dernier.**



Une bande large de 22 mètres et longue de 25 kilomètres : une route qui traverse aujourd'hui les terres d'Inoussa Ouédraogo.

« Depuis que je suis venu au monde il y a 57 ans à Gambo, un petit village du Burkina Faso, tout, ou presque, a changé. Tout, sauf notre façon de cultiver la terre, alors même que les récoltes suffisaient de moins en moins à alimenter nos familles.

Tout a changé en 2009, lorsque l'IDHD (Initiative pour un Développement Humain Durable), un partenaire d'*Action de Carême*, a proposé pour la première fois une formation sur des techniques agricoles durables dans notre village. Mon scepticisme initial a

cédé la place à l'enthousiasme : ces techniques sont idéales dans ma situation.

Il s'agit en particulier de mettre en place trois choses : faire son compost, dresser des diguettes pour lutter contre l'érosion et appliquer la méthode zaï. Une méthode qui consiste à pratiquer un trou dans le sol pour chaque semence et à le remplir de compost. Ainsi, je rationalise l'usage de l'eau, un bien rare ici, et j'améliore la qualité du sol. Avec cette méthode, j'ai surtout augmenté le rendement de ma production : l'année passée, j'ai pu remplir sept charrettes de maïs, contre deux auparavant. La durée de la soudure (le moment de l'année où les greniers sont vides) s'est considérablement réduite pour ma famille. Jusqu'à ce funeste 4 janvier 2015. En un jour, l'œuvre de plusieurs années a été réduite à néant. Ce jour-là, des bulldozers ont fait irruption dans le village. Ils étaient escortés par la police, munie de gaz lacrymogènes. Tout le village de Gambo était sur le pied de guerre : avec les habitants et les habitantes des alentours venus en renfort, nous étions 5000. L'intervention de la police m'a fait peur : je n'avais encore jamais eu affaire à elle. Les engins de la société britannique Amara Mining sont venus

exploiter la colline près de Bakou. Là où, avant, de petits mineurs artisanaux venaient creuser le sol à mains nues pour trouver de l'or.

Après avoir pillé tout l'or de Bakou, Amara Mining a cessé l'exploitation. Et les creuseurs artisanaux de la région sont de retour. Seule la route est restée : le ruban de 22 mètres de large sur 25 kilomètres de long a notamment dévoré deux des quatre hectares des terres qui m'appartenaient. Le reste de mes terres a souffert de la déviation des eaux d'écoulement : d'un côté de la route, le maïs sèche, de l'autre, il pourrit dans l'eau. Je n'ai reçu aucune indemnité pour ces dommages. Un oncle m'a prêté son champ. Gratuitement. Que ferai-je lorsqu'il me le redemandera ? Ce n'est qu'une solution transitoire, je n'ai aucune sécurité. Deux de mes fils prospectent dans une autre mine d'or. Je les ai appelés hier pour qu'ils rentrent à la maison. Ils viennent tout juste d'arriver à moto. J'ai besoin de leurs bras : la saison des pluies va bientôt commencer et il faut préparer les champs pour l'ensemencement. » — *Patricio Frei*

**Lire et agir**

**Notre action**  
Avec *Action de Carême*, les familles paysannes burkinabè se forment à des techniques d'agriculture durables. Elles leur permettent d'augmenter leur rendement et d'améliorer la fertilité du sol.

**Votre soutien**  
Luttez contre la faim au Burkina Faso. Faites un don !  
CCP 10-15955-7, mention Burkina Faso.



**Barthélemy Sam**, économiste, spécialiste des questions de gestion et de développement et coordinateur des projets d'Action de Carême au Burkina Faso.

## « Il faut la coopération de tous les acteurs »

Le sous-sol du Burkina Faso regorge d'importantes quantités de minerais, notamment d'or. Depuis 2011, la quantité moyenne annuelle d'or exportée à l'étranger se situe autour de 40 tonnes. On estime à 260 tonnes l'or que l'on pourra encore extraire des mines actuelles. Il y a une douzaine d'années, on n'y trouvait que quelques mines. Depuis, des permis de prospection, d'exploitation et de commercialisation ont été attribués par l'Etat à 9 multinationales, sans compter une vingtaine de petites entreprises. Au total, plus de 900 autorisations et titres miniers ont été délivrés. Nous assistons ainsi à un développement considérable du secteur minier : il emploie environ 7000 travailleurs dans les mines industrielles et en moyenne 3 millions d'artisans traditionnels et d'orpailleurs. Les mineurs descendent dans ces trous à des profondeurs inimaginables pour aller chercher l'or, dans des conditions de vie et de travail difficiles. Ce sont des jeunes des villages alentours, mais aussi des jeunes des villes en quête d'emploi. Une « course vers l'or » qui crée de nombreux problèmes socio-économiques, environnementaux et même politiques. Les sites miniers sont sources de nombreux maux, tels que la drogue, les maladies respiratoires ou le sida, la prostitution ou le travail des enfants. On voit le développement de certaines maladies, si bien que les jeunes – les bras valides – deviennent un poids pour la famille. L'utilisation de produits toxiques, manipulés sans aucune protection, constitue un réel danger pour la santé et pour l'environnement. Les multinationales présentes au Burkina Faso ont fait exproprier les populations locales de leurs

terres pour implanter leurs sites. Pourtant, ces populations ont besoin de ces terres pour pouvoir se nourrir. 83% de la population burkinabè vit de l'agriculture : l'accès à la terre y est dès lors essentiel. Et la relocalisation des villages ne correspond pas aux besoins des habitants. Des concertations entre l'Etat, les entreprises, et les villageois débouchent toujours sur des dédommagements. Malheureusement, ceux-ci ne sont jamais à la hauteur de ce l'on perd en se voyant ôter sa terre. L'argent reçu ne peut satisfaire tout le monde et ne suffit pas pour se reconverter dans d'autres activités que l'agriculture. D'ailleurs, aucune formation de reconversion n'est prévue. Les promesses non tenues créent des frustrations. Mais des bribes d'espoir existent. Suite aux « coups de gueule » des populations, le Code minier a été révisé en juin 2015. Ce nouveau code met l'accent sur le développement des villages près des mines, la protection de l'environnement et l'amélioration des recettes fiscales. Mais pour améliorer la situation et lutter contre les abus, il faut la coopération de tous les acteurs. La Suisse a, dans cette histoire, une responsabilité importante : la plupart de l'or extrait au Burkina Faso y est acheminé pour être raffiné. Ce circuit est pourtant peu connu des différents acteurs de la filière. Si la responsabilité des firmes présentes sur place dans les violations des droits humains est souvent établie, on ne fait toujours pas la lumière sur le rôle que jouent les raffineries dans ces exactions. Elles ne portent aucune responsabilité. Des enquêtes pourraient permettre de situer les responsabilités et l'implication des uns et des autres dans ces abus.

**« On ne fait toujours pas la lumière sur le rôle que jouent les raffineries dans les exactions. »**

Barthélemy Sam

### EN CHIFFRES

**50 %**

**Plus de la moitié de la population burkinabè vit avec moins de 1,25 dollars par jour.**

**181**

**Le Burkina Faso se situe au 181<sup>e</sup> rang sur 187 pays sur l'Indice de développement humain créé par les Nations Unies.**

**3 000 000**

**3 millions de Burkinabè travaillent dans le secteur informel de l'extraction minière. Dont beaucoup d'enfants.**

# Le pouvoir de l'information

**Impossible de se défendre sans connaître ses droits. Forte de cette conviction, *Pain pour le prochain*, avec Afrewatch, appuie la formation et l'organisation des communautés locales.**



Améliorer la situation des populations qui subissent les conséquences de l'exploitation minière : c'est là le but de *Pain pour le prochain* et Afrewatch.

« Nous sommes pour l'exploitation des mines, à condition que tout le monde puisse en profiter : l'entreprise qui a investi l'argent, l'Etat et les communautés concernées », précise Emmanuel Umpula, directeur de l'association Afrewatch en RD Congo. Il vient de rentrer de Kaindu, un hameau à quelques centaines de mètres d'une grande mine de cuivre. Tout comme Kaindu, cette mine est au cœur d'une réserve de chasse. La loi congolaise y inter-

dit toute activité minière. « Quand les travaux ont commencé, nous nous sommes réjouis. Mais la mine est un fléau pour Kaindu », explique Mumba Tshikala, le chef du village. Et pour cause : la mine, propriété du groupe zougais Glencore, a déjà fait fuir une partie du gibier. Ses effluents ont pollué plusieurs champs. Et les villageois attendent toujours les emplois promis.

La survie des habitants et des habitantes de Kaindu est totalement

dépendante de leur environnement naturel. Ils vivent de la chasse, de la pêche et de la culture de leurs champs : des aspects de leur vie menacés par les activités de la mine. La Loi congolaise sur les mines établit clairement l'obligation de l'entreprise de consulter les communautés locales avant d'exploiter une mine. Elle doit ensuite engager un dialogue permanent avec ces mêmes communautés. Dans la réalité, les entreprises présentes sur place se livrent à un simulacre de consultation : « Une seule fois, un consultant s'est rendu à Kaindu. Il a rencontré les autorités du village et leur a fait signer un document certifiant que les communautés avaient été consultées », raconte Emmanuel. Une démarche qui n'a pas grand chose à voir avec une réelle consultation.

## Travailler main dans la main

Pour Afrewatch et *Pain pour le prochain*, c'est précisément dans le dialogue que se trouve la clé d'une véritable amélioration. Emmanuel le sait d'expérience : « La situation ne s'améliorera que lorsque la population aura accès à l'information, connaîtra ses droits et pourra les faire valoir. » Avec l'aide de *Pain pour le prochain*, Afrewatch a ainsi commencé, à Kaindu et dans d'autres villages, à expliquer les lois nationales et internationales ainsi que les droits de la population locale. Dans un deuxième temps, chaque communauté a élu un comité qui recense les problèmes et les incidents quotidiens dans les villages proches de la mine. Afin qu'ils soient reconnus de manière officielle, Afrewatch a inscrit ces comités au registre des associations. Elle organisera prochainement un autre atelier qui permettra aux membres des co-

mités de développer leurs compétences en matière de recherches. Ils apprendront à rédiger des rapports pour rendre publiques les informations récoltées et documenter les exactions constatées. Des documents qui serviront aux communautés pour défendre leurs droits face à l'Etat et les multinationales. Un travail que Afrewatch et *Pain pour le prochain* soutiennent. « Il nous faut travailler main dans la main pour pouvoir réellement changer les choses », conclut Emmanuel.

— Pascale Schnyder

Lire et agir

## Notre action

**L'année dernière, Afrewatch a organisé, avec le soutien de *Pain pour le prochain*, des ateliers d'information dans trois villages de la région de Kolwezi. Elle a accompagné la création de comités villageois, chargés d'observer les activités des mines, de rapporter les exactions et de faire valoir les droits des communautés.**

## Votre soutien

**Soutenez *Pain pour le prochain* et Afrewatch et donnez-nous la possibilité de renforcer les droits des populations locales. Faites un don : CCP 10-26487-1.**





Un clip explosif : *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* montrent les dangers de la spéculation alimentaire.

#### SPÉCULATION SUR LES DENRÉES ALIMENTAIRES

## On ne joue pas avec la nourriture

**Spéculer sur les denrées alimentaires peut aggraver la situation déjà difficile des populations pauvres des pays en développement. L'initiative soumise le 28 février prochain au peuple suisse veut mettre un terme à ce jeu malsain.**

Sur le marché mondial, l'évolution des cours des denrées alimentaires n'obéit à aucune logique. Après les flambées enregistrées en 2008 puis en 2011-12, les prix sont actuellement plutôt bas. Ces fluctuations extrêmement fortes posent de graves problèmes aux populations défavorisées. Lorsque les prix s'envolent, les perdants sont les pauvres : si les prix doublent du jour au lendemain, ceux et celles qui ont déjà de la peine à joindre les deux bouts voient se réduire de moitié la nourriture qu'ils peuvent acheter. Et lorsque les prix chutent, les plus pauvres sont encore les

grands perdants : les revenus des paysans diminuent drastiquement ; ils ne peuvent par exemple plus rembourser leurs crédits d'exploitation.

La volatilité des cours a de nombreuses causes. Et les tendances spéculatives sur les marchés agricoles ne font que l'amplifier. Exemple : afin de placer leurs capitaux, les banques investissent soudainement 30 fois plus dans le blé qu'il n'y a de blé réellement disponible sur les marchés mondiaux. Le cours réel de la céréale en subit les conséquences. Ce sont les banques et les investisseurs qui en profitent : ils réa-

lisent de juteux bénéfices, qui correspondent à la différence entre le cours réel et le cours fictif du blé. Et cela sans s'être jamais vraiment intéressés à ce produit.

#### Pas de pain en bourse

L'influente place financière suisse, un des principaux acteurs de ce jeu, porte une responsabilité particulière : le Crédit Suisse et l'UBS proposent des instruments financiers qui investissent dans des matières premières agricoles. L'initiative « Stop à la spéculation », soumise au peuple le 28 février, est l'occasion pour notre pays d'assumer cette responsabilité : elle demande l'interdiction d'investir dans des instruments financiers qui spéculent sur les matières premières agricoles et les denrées alimentaires. *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* en sont convaincues : le pain n'a rien à faire en bourse. Pas plus que dans les mains des spéculateurs. Si nous entendons faire en sorte que le droit à l'alimentation garanti par les traités internationaux devienne réalité, nous devons utiliser tous les moyens à notre disposition. Votre voix contribue à cet objectif.

— Tina Goethe

#### ACCORD SUR LE CLIMAT

### Passer à l'action

Mi-décembre, la communauté internationale a adopté à Paris un nouvel accord sur le climat. Il a marqué la fin de toute une année durant laquelle *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* se sont engagées, par le biais d'une pétition et de diverses actions, pour des objectifs climatiques contraignants et plus de justice climatique. Malgré des objectifs ambitieux, cet accord ne contient pas de stratégie concrète. L'engagement des organisations est d'autant plus nécessaire ! Une prise de position sur : [www.actiondecareme.ch/climat](http://www.actiondecareme.ch/climat).

#### AIDE AU DÉVELOPPEMENT

### Des coupes drastiques dans le budget

Le budget de la Confédération alloué à la coopération au développement subit des coupes massives. La proposition du Conseil fédéral d'économiser 115 millions de francs sur ce poste a été avalisée par le Parlement. Avec Alliance sud, *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* regrettent cette décision. Les fonds dévolus à la coopération au développement sur le long terme sont investis dans d'autres choses, telles que la promotion des exportations, des mesures de protection du climat ou pour l'aide en cas de crises. Au vu de ces économies, la question se pose de savoir avec quels moyens la Suisse, qui s'est fortement engagée pour l'Agenda 2030, va financer les engagements qu'elle a pris en faveur d'un développement durable mondial.



## Un minerai surprenant

Que savez-vous de l'or et de l'importance de la Suisse dans ce commerce ? Lisez le dossier et testez vos connaissances !

1.

Quelle est la place de la Suisse dans le commerce mondial de l'or ?

- A. Elle ne figure pas dans les 20 premières nations
- B. Elle tient la première place dans le commerce de l'or
- C. Elle se classe au deuxième rang, derrière les Etats-Unis

2.

Quel pourcentage de l'or transformé dans le monde est raffiné en Suisse ?

- A. 30 %
- B. 50 %
- C. 70 %

3.

Quel est le premier débouché pour l'or fin suisse ?

- A. La Russie
- B. La Grande-Bretagne
- C. La Chine

4.

Quel est le premier producteur d'or au monde ?

- A. La Chine
- B. L'Australie
- C. Le Burkina Faso

5.

Combien de déchets la production d'un kilo d'or génère-t-elle ?

- A. 500 kilos
- B. 2 tonnes
- C. 20 tonnes

S'ENGAGER AVEC NOUS

## « J'aime interpeller les gens »

Mariette Mumenthaler, 68 ans, vit à La Chaux-de-Fonds. Enseignante de formation, cette femme un peu rebelle semble avoir vécu mille vies : engagée dans le scoutisme jusqu'au niveau international durant sa jeunesse, ancienne membre du législatif de sa ville, présidente du groupe Tiers Monde et d'Action Jeune Solidaire, elle coordonne aussi les activités du groupe œcuménique chargé d'animer les campagnes de carême. « J'essaie d'amener les gens à se décarcasser pour organiser des activités dans le cadre de la campagne » explique-t-elle d'un ton franc.

### Dépasser le cercle paroissial

A La Chaux-de-Fonds, cela fait plus de 15 ans que les communautés protestante, catholique romaine et catholique chrétienne organisent ensemble des actions dans le cadre de la campagne œcuménique. Partenariat avec les Magasins du Monde, projection de films au cinéma ABC, ateliers dans les lycées : « Nous essayons de ne pas nous confiner au cercle de la paroisse mais d'ouvrir le thème au plus grand

nombre », raconte Mariette. L'événement phare de cette année à La Chaux-de-Fonds, c'est le débat qui aura lieu le 18 février au Club 44, lieu emblématique de la ville.

### Pour convaincre, relier au vécu

Pour Mariette, l'initiative en cours « Pour des multinationales responsables » représente cette année l'opportunité de mobiliser un public large. « Une coalition de 76 organisations signataires, des personnalités comme Dick Marty dans le comité d'initiative : voilà des arguments de poids ! » Et pour ce qui est d'aller à la rencontre des gens, cette femme engagée est rompue à l'exercice :

« J'aime interpeller les gens en leur posant des questions. Ma stratégie : partir d'une réalité qu'ils connaissent. » Et à ceux qui avancent l'argument de l'impuissance, Mariette raconte l'efficacité des boycotts contre le régime de l'apartheid en Afrique du Sud. « Chaque signature est importante. Il faut réaliser qu'en Suisse, nous avons une responsabilité et nous devons l'assumer. Pas seulement le gouvernement, mais aussi chaque citoyen. »

D'où lui vient cette soif d'engagement ? « Ce qui m'habite, c'est de lutter contre l'injustice, à tous les niveaux. Je n'ai pas une âme de missionnaire. Je m'enrichis par les échanges, les expériences », confie celle qui, en mai prochain, marchera de Saint-Gall à Rome avec le groupe « Eglise avec les femmes ». Un groupe qui veut porter l'attention sur la question de la place des femmes au sein de l'Eglise catholique.

— Florence Frossard



« S'enrichir par les échanges » : Mariette Mumenthaler.